

**OBJET : ELECTION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT POUR LA COMMUNE DES ULIS
AU SIOM**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	48
Présents et représentés	:	62
Votants	:	62

Le mercredi 22 mai 2019, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 16 mai 2019, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DELEGUES PRESENTS

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Martine	CINOSI-GIRARD	Commune de Chilly-Mazarin
M. Téli-Justin	GNADRE	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Véronique	FRANCOIS	Commune d'Epinais-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Michèle	DESCAMPS	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Hervé	LEFORT	Commune des Ulis
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
Monsieur Jérémy	MARTIN	Commune de Longjumeau
Mme. Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
Madame Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis

Délibération n° 2019-155

Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Pierre	OLLIER	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme. Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
Madame Dominique	LEGOFF	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Mme. Irène BESOMBES donne pouvoir à M. Jean-François VIGIER
 M. Jean-Paul BENEYTOU donne pouvoir à Mme. Martine CINOSI-GIRARD
 Mme. Geneviève BESSE donne pouvoir à Madame Véronique FRANCOIS
 Mme. Anne BERCHON donne pouvoir à M. Jean-Pierre MEUR
 Mme. Françoise MARHUENDA donne pouvoir à M. Paul LORIDANT
 M. Olivier THOMAS donne pouvoir à Mme. Catherine DELAITRE
 M. Vincent DELAHAYE donne pouvoir à M. Nicolas SAMSOEN
 Mme. Bouchra LAOUES donne pouvoir à M. Mustapha MARROUCHI
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE
 M. Claude PONS donne pouvoir à Mme. Isabelle KLJAJIC
 M. David ROS donne pouvoir à Mme. Marie-Pierre DIGARD
 Mme. Michèle VIALA donne pouvoir à Mme. Rafika REZGUI
 M. Gilles CORDIER donne pouvoir à M. Pierre COSTI
 M. Thomas JOLY donne pouvoir à Mme. Caroline FOUCAULT

Délibération n° 2019-155

DELEGUES ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme. Ouiam	HAMMAN	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES

Secrétaire de séance : Francisque VIGOUROUX

Objet : **ELECTION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT POUR LA COMMUNE DES ULIS AU SIOM**

Le Conseil Communautaire,
Sur rapport de M. Michel BOURNAT.

VU le Code électoral ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création du d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) ;

VU la délibération n°2016-226 du 25 mai 2016 portant élection des représentants titulaires et suppléants au sein du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse (SIOM) pour la commune des Ulis ;

VU les statuts du SIOM annexés à l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte fermé, notamment son article 5 ;

CONSIDERANT le décès de M. Jean ROZNOWSKI, délégué suppléant au sein du SIOM pour la commune des Ulis ;

CONSIDERANT la nécessité de pourvoir à son remplacement et d'élire un nouveau délégué suppléant au sein Comité syndical du SIOM ;

CONSIDERANT que le choix de l'organe délibérant pour l'élection de ses représentants peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

CONSIDERANT la candidature de M. Paul LORIDANT, conseiller communautaire de la commune des Ulis pour siéger en qualité de délégué suppléant en lieu et place de M. Jean ROZNOWSKI ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. DECIDE de procéder à l'élection d'un délégué suppléant au sein du Comité syndical du SIOM ;

M. Paul LORIDANT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est désigné délégué suppléant pour siéger au Comité syndical du SIOM.

2. DECLARE élu et installé dans sa fonction :

Membre suppléant :

- M. Paul LORIDANT

Délibération n° 2019-155

3. PRECISE que la délibération n°2016-226 du 25 mai 2016 demeure inchangée concernant l'élection de Messieurs Franck BERNARD et Jean-Marc ADRAS, titulaires et M. Hervé LEFORT, suppléant.

Fait et délibéré le mercredi 22 mai 2019
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (62 VOIX)

62 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, M. Téli-Justin GNADRE, Mme. Rafika REZGUI, Mme. Patricia VINCENT, Madame Véronique FRANCOIS, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. Jean HAVEL, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, M. Babacar FALL, M. Paul LORIDANT, M. Hervé LEFORT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, Monsieur Jérémy MARTIN, Mme. Florence LORTON, Madame Catherine GAILLARD, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M. Bernard LAFFARGUE, Mme. Bouchra LAQUES, M. Mustapha MARROUCHI, M. Pierre OLLIER, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Nicolas SAMSOEN, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Madame Dominique LEGOFF, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Patrick BATOUFFLET, M. Patrice GILBON

Délibération n° 2019-155

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 2019 0522 - Pmc 126450 - DS
Date AR Préfecture : 24 mai 2019

- Affichée / Publiée le 24 mai 2019

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.

-La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.